



ACTIVITÉS BÉNÉFICES EN VUE DU FESTIVAL HISTORIQUE 2012

Après la Conférence / Expo
«Des forêts et des hommes»
du 5 février dernier,

voici une
«Soirée Contes et Légendes»
alliant
conteur autochtone
et conteur québécois



Soirée
Contes et Légendes
Samedi le 3 mars 2012

DEUX NATIONS
DEUX CONTEURS



FRANÇOIS DEVOST



MARCEL MASH
ISSIAM GILL

Détails en pages 3 et 20

17-18-19
août
2012

Festival Historique
de Cacouna &
Rassemblement sur
la Route des Sauvages

Deux
Nations
Une
Fête

S
I
L
O
S
D
É
M
O
L
I
S





ACTIVITÉS BÉNÉFICES EN VUE DU FESTIVAL HISTORIQUE 2012

Après la Conférence / Expo
«Des forêts et des hommes»
du 5 février dernier,

voici une
«Soirée Contes et Légendes»
alliant
conteur autochtone
et conteur québécois



*Soirée
Contes et Légendes
Samedi le 3 mars 2012*

DEUX NATIONS
DEUX CONTEURS



FRANÇOIS DEVOST



MARCEL MASH
ISSIAM GILL

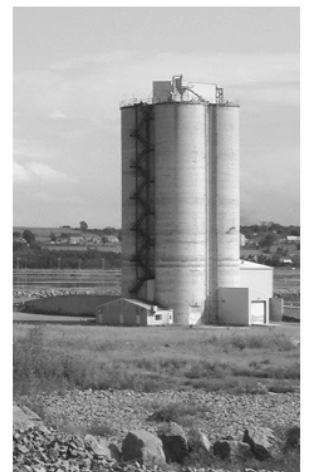
Détails en pages 3 et 20

17-18-19 août 2012

Festival Historique de Cacouna & Rassemblement sur la Route des Sauvages

Deux Nations Une Fête

S
D
I
L
O
S
M
O
L
I
S



sommaire

Vol. 38, no 1 - Février 2012

- 3 édito + projet pilote
- 4 conférence «forêt»
- 5 loisirs + comité dével.
- 6 pub
- 7 organismes + l. magique
- 8 parc-école
- 9 chronique juridique
- 10 c. pop.
- 11 communiqués
- 12 fenêtre rurale
- 14 municipal
- 18 silos démolis
- 19 babillard
- 20 soirée contes+marché ami

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



ACTIVITÉS BÉNÉFICES EN VUE DU FESTIVAL HISTORIQUE 2012

Après la Conférence / Expo «Des forêts et des hommes» du 5 février dernier, voici une «soirée Contes et Légendes» alliant conteur autochtone et conteur québécois.

Soirée Contes et Légendes
Dimanche le 8 mars 2012
DEUX NATIONS
DEUX CONTEURS

FRANÇOIS DEVOST MARCEL MASTH
ISSAM GILL

Détails en pages 3 et 20

17-18-19 août 2012
Festival Historique de Cacouna et rassemblement sur le Sentier des Saumages

DEUX NATIONS Une Fête

S I L O S
D É M O L I S
P.18

NOTRE COUVERTURE

* Le 5 février, Georges Pelletier présentait sa conférence à l'occasion d'un *Sà7 Porto-Chocolats* à la salle paroissiale. Cette même fin de semaine débutait l'expo sur la *Forêt* à partir des images du livre de Georges et Lynda. Des miniatures de monsieur Désiré Pelletier y sont également exposées, jusqu'en avril.

** Le 3 mars sera également présentée une soirée *Contes et Légendes*, aux profits de l'organisation du Festival Historique des 17, 18, 19 août 2012.

*** Les silos de Ciment Québec doivent être démolis dans les prochaines semaines.

Photos pour * et *** = Yvan Roy

à la une

ACTIVITÉS BÉNÉFICES EN VUE DU FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA

**Conférence/Expo
«Des forêts et des hommes»
& Soirée Contes et Légendes**
p. 3 et 20

DÈS FÉVRIER

**LES SILOS DE CIMENT QUÉBEC
SERONT DÉMOLIS...**
p. 18

PARUTIONS À VENIR 2012

**Première date: réception matériel
2^e date: distribution**

- #264 - AVRIL = 5 et 12
- #265 - JUIN = 7 et 14
- #266 - SEPT = 6 et 13
- #267 - OCT = 18 et 25
- #268 - DÉC = 13 et 20



Avec les auteurs Georges et Lynda: Yvette Soucy, Jacqueline Desjardins, Ghislaine Daris et Claudette Ladrie, partenaires majeurs présents au lancement du 22 décembre. Debout derrière, Yvan Roy, Éd. EPIK.

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE:** 1000 exemplaires, 6 fois /an
- **DISTRIBUTION:** Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP:** 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ:** CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **CONTACTEZ Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION:** Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.; Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPOT LÉGAL:** Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, **ISSN 0836-8848**. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION:**

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est membre de Communications Publi-Services Inc. (Placement pub.)

Culture, Communications et Condition féminine



Le journal EPIK reçoit annuellement une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

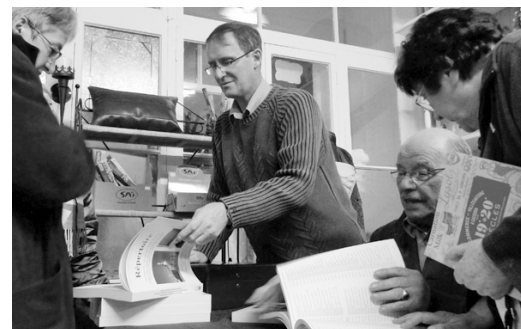
Édito en photos

Christian Daigle, 1985



d'
Y
v
a
n
R
o
y

Il est peut-être encore temps d'y croire...



Près de 80 fans ont défilé entre 18h et 21h ce 22 décembre à l'Atelier de Gafomo pour le lancement du livre de Georges et Lynda. 70 livres vendus ce soir-là, en plus des 40 déjà payés par les partenaires de soutien. Autour de 200 vendus à ce jour.

L'auteur du « Répertoire », M. Yvan Lévesque, a écoulé les 20 exemplaires apportés et nous avons reçu 25 réservations pour la nouvelle cuvée de 30 qu'il va bientôt livrer chez Gafomo.



Outre les bouchées sucrées préparées par Lynda et un bon café, la salle de visionnement des « Appartements des Marchands » a su attirer les visiteurs de tous âges. Ils visionnent ici des films d'archives réalisés par Marie Tudor-Montizambert dans les années 40-50.

Notre histoire plaît et attire. Pourtant, l'avenir des « Appartements des Marchands » n'est pas encore assuré... Nous comptons sur l'appui de 100 personnes ayant pris leur « carte d'invité(e) » à 20\$ pour justifier nos demandes d'aides financières complémentaires. Il en manque une vingtaine...

Avec le *Festival historique* qui se prépare et se veut récurrent, avec le potentiel touristique que Cacouna recèle, un lieu permanent de rencontre, de référence, de carrefour d'idées et de projets devrait aller de soi et faire l'unanimité, ou presque! Un lieu permanent est comme un camp de base lors d'une ascension, une halte lors d'une randonnée, une bibliothèque pour un chercheur. Si on veut grimper, si on veut avancer, si on veut approfondir et mettre en valeur la richesse de notre milieu, ce lieu est essentiel. Ne sommes-nous que 80 à y croire?

« Les Appartements des Marchands »

Prendre votre CARTE D'INVITÉ(e), c'est:

- un **APPUI CONCRET** à la permanence d'un lieu de découverte de notre patrimoine;
- une **ENTRÉE ILLIMITÉE** aux lieux d'exposition (jusqu'au 30 juin 2012);
- un **ACCÈS PERMANENT** à la salle de visionnement et à des dizaines de documents et vidéos d'archives sur Cacouna, son histoire, sa nature, ses événements marquants;
- des **PRIMES** et **RABAIS** d'une valeur de 22.\$;
- l'**INSCRIPTION AUTOMATIQUE** à des tirages au sort exclusifs;



Les cartes d'INVITÉ(e)S sont disponibles auprès de:
L'Atelier de GAFOMO, 418 867-3976
ou Yvan Roy, 418 862-3061

La gagnante du tirage d'un livre « Commerce et Villégiature à Cacouna », effectué à la Fête des Rois, est madame Jeanne Plourde, de Rivière-du-Loup, possédant la carte d'invitée #5. Félicitations!

Notre objectif est d'atteindre 100 cartes vendues ! Encore 20 et ça y sera!

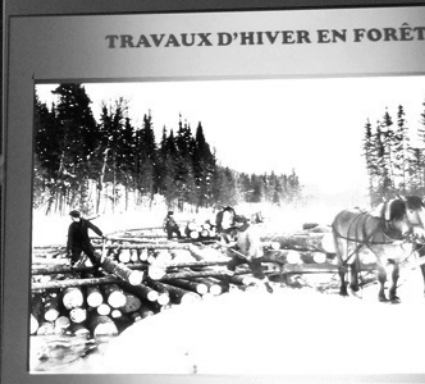
La publication « COMMERCE et VILLÉGIATURE » est en vente, à Cacouna: à l'Atelier de GAFOMO, au Marché Desbiens, au Dépanneur Kakou et au Bureau municipal; à Rivière-du-Loup, aux Librairies Boucher et du Portage.

ACTIVITÉ BÉNÉFICE DU 5 FÉVRIER en vue du Festival Historique des 17, 18, 19 août.



C'est entre un *Benjamin Dionne* revenu du passé et un *Jack Frost* mythique, tous deux habilement interprétés par le comédien-animateur Gaëtan Côté, que Georges Pelletier nous a fait vivre un siècle de travail en forêt, à grand renfort d'images d'archives, tirées du livre «Des forêts et des hommes» qu'il a écrit avec son épouse Lynda Dionne.

* *BENJAMIN DIONNE*: élu maire de Cacouna en 1845 et 1855. Aussi premier député du comté de Témiscouata (1854-1861).



Des Forêts et des Hommes : UNE CONFÉRENCE / UNE EXPO



La conférence *Porto-chocolat* est passée mais l'exposition se poursuit en février et en mars à la Biblio de Cacouna.

Passez y voir les 31 agrandissements tirées du livre et les magnifiques sculptures de monsieur Désiré Pelletier qui y sont aussi exposées.

Belles découvertes!

Photos Yvan Roy



COURSES À LA CHEFFERIE

Pour plus de transparence, il y a maintenant des règles

Les courses à la direction des partis politiques québécois seront dorénavant soumises à des règles visant à les rendre plus transparentes. Les partis autorisés en vertu de la Loi électorale, ainsi que les partis municipaux, sont visés par ces mesures.

Les candidats seront ainsi assujettis à un encadrement légal concernant le financement et le contrôle de leurs dépenses de campagne. Par exemple, le maximum de contribution de 1 000 \$ s'appliquera aux courses à la chefferie et seuls les électeurs pourront faire des dons.

Tout au long de la campagne, des informations concernant les contributions et les donateurs seront accessibles, soit sur le site Web du

Directeur général des élections, soit dans un document écrit dans le cas d'une campagne à la direction d'un parti municipal.

Des infractions et des amendes substantielles sont prévues pour les cas où les règles ne sont pas respectées.

Pour plus d'information : ELECTIONSQUEBEC.QC.CA



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

Loisirs KAKOU

NOUVEAUTÉS

Basket-ball adultes (mixte)

Les lundis soir. Inscription 15\$/10 soirs au gymnase de l'école.

Formation

Coordonnateur(trice) et animateur(trice) de terrain de jeux:

Animer des activités pour les 5 à 12 ans vous intéresse et vous désirez suivre une formation DAFA (reconnue au Québec)?

Inscription 50\$ pour 30h de formation en 2 fins de semaines.

Du 20 au 22 avril et du 4 au 6 mai.

418 867-1781, #5.

Au lendemain du Carnaval...

Merci à tous ceux qui ont participé au Carnaval de Cacouna 2012, vous avez répondu en grand nombre à plusieurs activités et surtout avec votre bonne humeur.



LA RECONNAISSEZ-VOUS? C'est la Poule qui a remporté les honneurs, à la soirée costumée. Pas pour son oeuf, mais pour son costume!

Félicitations à tous les bénévoles pour avoir fait de cette fête une réussite! Pour les gens de Cacouna, il est important de partager de tels moments avec nos proches et amis.

Pour la relâche qui arrive, en mars, nous cherchons des idées d'activités que vous aimeriez.

(Laissez votre message dans la boîte vocale du 867-1781, #5).

Jean-Yves Chouinard, Coord.

OFFRE D'EMPLOI

- **Coordonnateur(trice) de terrain de jeux à Cacouna**

- * SUPERVISER les moniteurs (trices), CRÉER et ANIMER des activités
 - * Assurer le CONTRÔLE des jeunes et leur SÉCURITÉ
 - * Participer au NETTOYAGE des lieux (intérieur et extérieur)
 - * Salaire selon expérience. 30 à 40h / sem. de jour.
- Du 25 juin au 31 août.

- **Animateur(trice) de terrain de jeux à Cacouna**

- * ANIMER des activités pour les 5 à 12 ans et assurer leur SÉCURITÉ
 - * Participer au NETTOYAGE des lieux (intérieur et extérieur)
 - * Salaire selon expérience. 30 à 40h / sem. de jour.
- Du 25 juin au 31 août.

Envoyez MAINTENANT votre CV à: jychouinard@cacouna.ca

(Entrevues prévues prochainement)

Programme de revitalisation = remboursement de taxes municipales

Depuis 2010 à Cacouna, il existe un programme accessible aux payeurs de taxes foncières, qui est en quelque sorte une façon d'obtenir un retour sur son investissement.

Tous les propriétaires qui, à partir du 8 mars 2010, ont fait des améliorations à leur maison ou à leur commerce, lesquelles ont entraîné une hausse du taux d'évaluation foncière, peuvent se faire rembourser l'équivalent de cette hausse (et même plus dans certaines conditions...), chaque année, jusqu'en 2013, grâce au Programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers 2010, de Cacouna.

Pour être admissible, il faut :

- * **que sa maison ou son commerce soit situé dans la zone visée,**
- * **avoir fait des travaux de rénovation ou de construction ayant fait augmenter le taux d'évaluation foncière d'un minimum de 10,000. \$,**
- * **que ces travaux aient été effectués au bâtiment principal,**
- * **et que ces travaux aient été effectués dans le temps prescrit au permis.**

Alors, si vous pensez être parmi les heureux élus, vous avez tout intérêt à vous rendre au bureau municipal pour faire votre demande et remplir le formulaire. Vous pourrez constater que les remboursements sont effectués en fonction de tables préétablies, sans mauvaises surprises.

Si vos travaux ne sont pas prêts à commencer à temps, vous pouvez toujours espérer que le programme soit reconduit après sa fin planifiée...

*Fabien Nadeau,
pour le comité de développement*

PRUDENT? APPELEZ LA SÉCURITÉ.

**ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC** VOTRE
REER
GARANTI
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE
1%

la première année pour les nouveaux fonds
REER, FERR, CRI et FRV.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Épargne
Placements
Québec 

Conseil de Fabrique

Le bingo du 20 janvier dernier a rapporté la somme de 200\$. Cordial merci aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

Les revenus de la Fabrique diminuent à vue d'oeil. À peine 30% de la population paie sa capitation, la principale source de revenu. L'assistance aux messes du dimanche est à la baisse. Les marguilliers organisent des activités en vue d'amasser l'argent nécessaire pour payer les comptes qui augmentent sans cesse. À titre d'exemple, l'électricité et l'huile à chauffage, en cette période de l'année.

Le dimanche 4 mars prochain, vous êtes invités à réserver pour un dîner à la soupe au profit de la Fabrique. Les cartes seront en vente à partir de la semaine du 20 février, au presbytère et auprès des marguilliers au coût de 12\$ pour les adultes, 6\$ pour les jeunes de 6 à 10 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Notre objectif est de vendre au moins 150 cartes.

« Allons! Tous ensemble, un petit coup de coeur... pour notre communauté chrétienne. »

Vous avez des idées pour d'autres activités? Nous attendons vos suggestions.

Le mois de mars est le moment fort de l'année pour la capitation. Des enveloppes vous parviendront par la poste. Un merci sincère pour vos dons et contributions volontaires annuels.

Votre conseil de Fabrique,
Claudette Larochelle. prés.

Des Nouvelles du Parc-école

Parc-école Caisse Populaire Desjardins Du Parc et Villeray

CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- 21 avril 2012 : Collecte de bouteilles
- Juin 2012 : Souper (détails à venir)
- 18 août 2012 : Deuxième édition du tournoi de golf
- Septembre 2012 : Collecte de bouteilles
- 9 décembre 2012 : Concert bénéfice de Noël de l'Harmonie de Rivière-du-Loup
- Printemps 2013 : Dernière collecte de bouteilles
- Été 2013 : Aménagement complet du parc
- AOût 2013 : Troisième édition du tournoi de golf



Cette campagne vient nous rappeler, tout au long de l'année, DE REDOUBLER DE PRUDENCE à l'approche ou autour d'un véhicule scolaire.

POUR L'AMOUR DE NOS ENFANTS

La Langue

MAGIQUE 11

ÊTES-VOUS UN(e) FUTÉ(e) DE LA LANGUE?

Aucune participation ne nous étant parvenue, ce concours ne se poursuivra pas. Voici quand même les bons choix des 10 difficultés du dernier numéro:

1b, 2a, 3a, 4a, 5a, 6b, 7b, 8b, 9a, 10b.

L'emploi du pronom indéfini...

Il était une fois quatre individus qu'on appelait: *Tout le monde* - *Quelqu'un* - *Chacun* - et *Personne*. Il y avait un important travail à faire et on a demandé à *Tout le monde* de le faire. *Tout le monde* était persuadé que *Quelqu'un* le ferait. *Chacun* pouvait l'avoir fait, mais en réalité *Personne* ne le fit. *Quelqu'un* se fâcha car c'était le travail de *Tout le monde* ! *Tout le monde* pensa que *Chacun* pouvait le faire et *Personne* ne doutait que *Quelqu'un* le ferait. En fin de compte, *Tout le monde* fit des re-

Les pluriels méconnus...

Un rat ? Des goûts
Un cas ? Des colles
Un pont ? Des râbles
Un flagrant ? Des lits
Une voiture ? Des maers
Un évier ? Des bouchers
Un scout ? Des brouillards
Un bond ? Des buts
Une dent ? Des chaussées
Un air ? Des confits
Un beau ? Des cors
Un mur ? Des crépis
Un vrai ? Des dalles
Un valet ? Des curies
Une passagère ? Des faïences

Un drogué ? Des foncés
Une jolie ? Des gaines
Un crâne ? Des garnis
Un frigo ? Des givrés
Une moue ? Des goûters
Un brusque ? Des luges
Une grosse ? Des panses
Un ministre ? Des missionnaires
Un propos ? Des placés
Une cinglante ? Des routes
Un fâcheux ? Des agréments
Un patron ? Des spots
Un délicieux ? Des cerfs
Une bande ? Des cinés
Un sirop ? Des râbles
Un argent ? Des tournées
Une bière ? Des haltères

proches à *Chacun* parce que *Personne* n'avait fait ce que *Quelqu'un* aurait pu faire. MORALITÉ: Sans vouloir le reprocher à *Tout le monde*, il serait bon que *Chacun* fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir que *Quelqu'un* le fera à sa place, car l'expérience montre que

là où on attend *Quelqu'un*, généralement on ne trouve *Personne* !

CONCLUSION: Je vais le transférer à tout le monde afin que chacun puisse l'envoyer à quelqu'un sans oublier personne...



Bonne Année 2012 !

Merci à tous nos partenaires de mi-parcours

PARTENAIRE PRINCIPAL



Desjardins
Caisse populaire
Du Parc et Villeray

DIAMANT Plus de 10 000\$

Municipalité de Cacouna

PRESTIGE 5000 à 10 000\$

Construction J.M.

Promutuel Rivière-du-Loup

PLATINE 2500 à 5000\$

Hôtel Universel

M.R.C. Rivière-du-Loup

Pièces D'Auto G.R.D. Inc.

OR 1000 à 2500\$

CIBM 107 et Ciel FM

Clinique Chiropratique Cacouna

Club de golf Cacouna

Hugues Guérette, Inc.

Info-Dimanche

Le Marché Desbiens et Fils

Les Toitures ESTBEC Inc.

Pharmacie P. Lépicier et M-H. Miousse et associés

Quincaillerie CM Cacouna

Transport Morneau Inc.

ARGENT 750 à 1000\$

Chevaliers de Colomb conseil : 12275

Des Quatre Clochers et du conseil de paroisse

Firme d'ingénierie Cima+ s.e.n.c.

Méchoui Bas St-Laurent

Vitrierie Prelco inc

BRONZE 500 à 750\$

Animation de l'Est enr

Ferme Fermière Inc., Daniel et Marie-Louis Plourde, prop

Lepage Milwork

M. Jean D'Amour, Député de Rivière-du-Loup

PARTICIPATIF 250 à 500\$

Amusements cyclone

Café resto-service R.D.L., Marc Malenfant, prop

Carrosseries Cacouna inc

Clinique Vétérinaire St-Arsène (2010) inc.

Ferme Dublin, Alain Dubé et Sandra April prop.

Ferme Figali Inc., Mathieu Filion prop.

Ferme Réal Bérubé et Fils Inc., Bernard Bérubé prop.

Garage Saindon (1987) Inc.

Hôtel Pur

Les Albatros CND

Les Immeubles GLMC Inc.

Musik Yves Mercier

Parc du Mont-St-Mathieu

Pub O'Farfadet

Puribec Inc.

R. Boucher Sports

Restaurant Mc Donald

Sears (Martin Landry)

Sports Experts

Visipro

DONATEUR moins de 250\$

Ali-Baba

Ameublements Tanguay

Amusements Animafun

Atelier Gafomo

Auberge du Portage

Bar le Triangle

Boutique Au Bout'Chou

Boutique Calin Caline

Bureau en Gros

Burger King

Café l'Innocent

Cain Lamarre Casgrain Wells

Carquest pièces d'autos

Centre Commercial Rivière-du-Loup

Centre Jeunes de Cacouna

Coca-Cola ltée

Coiffure fine mèche

Coiffure Kémini

Comfort Inn

Contrôle Routier Québec/Rivière-du-Loup

Coopérative Des Paramédics Du Grand-Portage

Corby's

Day's Inn Rivière-du-Loup

Dépanneur Kakou 2006

Électronique Mercier Ltée

Emballages L Boucher

Équipements Mauvallon

DONATEUR (suite)

Esthétique Doux reflets, signé Martine Gilbert

Ferme Côté et Fils, Gilles et

Stéphane Côté prop..

Ferme Épic Inc., Yves Bérubé prop.

Ferme JTL, Jeannot Lebel, prop

Ferme Kakou, Denis Lévesque et

Stéphanie Pagé prop.

Ferme Maillou Inc., Bruno et

Julien Mailloux prop.

Ferme Réal Dubé

Ferme Sigamel Inc., Bruno Gagnon prop.

Fillion Sports

Fondation des Canadiens de MTL

Fraisières Lebel

Fromagerie des Basques enr

Gouttières L. Ouellet enr.

Groupe Dynaco

Hydromellerie Saint-Paul-de-la-Croix,

Gilles Gaudreau prop.

Hyundai Rivière-du-Loup

L CC Marchands de Vin

La Traverse Rivière-du-Loup/St-Siméon

La zone sportive

Les télévisions Rivière-du-Loup 1987 Inc.

Lettrage Michel Labonté

Librairie du Portage

Librairie J.A. Boucher

M. André Létourneau

M. Jean Daris

M. Marcel St-Pierre

M. Mario Landry

M. Mario Dumont

Maison Rondeau

Maxi

Maza Coiffure

Mme Marie-Hélène Beaulieu

Molson Coors Canada

Mondia Alliance

Piscines Lou Do enr

Premier Techn Ltée

Publicité SP

Restaurant Amsterdam

Restaurant Chez Antoine

Restaurant chez Armande

Restaurant l'Intercolonial

Restaurant La Cage aux sports

Restaurant Le Saint-Patrice

Restaurant McDonald's

Restaurant Mikes

Restaurant Pico Piazza

Restaurant Unio

Restaurant le UP

Resto Pub d'Antan

Rotisserie St-Hubert

Service d'incendie de Cacouna

Société Duvetnor Ltée

Station Service Denis Pelletier Inc.

Stores S.M. Enr

Sureté du Québec de Rivière-du-Loup

Symposium resto Boutique

Total Fabrication

Tourisme Rivière-du-Loup

Transport Gérald Pelletier ltee

Vins Philippe Dandurand

Cette chronique fait suite à celle parue en décembre dernier. Je veux revenir sur les garanties et tenter de démystifier ce qu'elles sont ainsi que leur fonctionnement.

Vous vous rappelez du fameux appareil photo Polaroid que vous avez acheté à votre père pour Noël? Et bien il ne fonctionne plus... depuis la fin janvier. En effet, l'obturateur reste bloqué lorsqu'on appuie sur le bouton. Vous vous demandez ce que vous pouvez faire étant donné que le commerçant vous a bien averti, au moment de l'achat, qu'il ne fournissait jamais de garantie et qu'il fallait, en cas de problème, s'adresser au manufacturier. Que faire, étant donné que la seule adresse connue du manufacturier au Canada est à Vancouver, vous qui ne parlez que quelques mots d'anglais, juste assez pour commander dans un restaurant où les menus sont en images!

Alors que vous êtes en pleine réflexion, votre tante Hortense arrive chez vous en catastrophe et vous annonce, d'un seul souffle, qu'elle arrive du «magasin en ville» et veut profiter des soldes d'après Noël (qui se poursuivent jusqu'à la mi-février) pour s'acheter un séchoir à cheveux sur pied, comme à son salon de coiffure où elle peut être assise pour lire ses revues à potins et prendre son thé tout en se séchant les cheveux. Dans un deuxième souffle, elle ajoute qu'elle trouve curieux que la garantie initiale du fabricant soit seulement de 90 jours, pour un appareil de ce prix, et que le commerçant lui offre une garantie supplémentaire de deux ans, pour une centaine de dollars, après lui avoir lu un avis qui parlait d'une garantie légale! Elle termine en disant qu'elle n'y comprend rien! Bien que vous doutiez de l'utilité de cet achat, car elle va au salon de coiffure deux fois par semaine, vous désirez tout de même l'aider... Vous vous rappelez alors avoir lu l'Épik...

Il existe deux sortes de garantie : la garantie légale et la garantie conventionnelle (aussi appelée garantie supplémentaire ou du fabricant).

GARANTIE, GARANTIE, DIS-MOI QUELLE EST LA PLUS BELLE!

LA GARANTIE LÉGALE

La garantie légale est celle prévue par la loi soit, la *Loi sur la protection du consommateur* et du *Code civil du Québec*. Les deux se ressemblent mais la première offre une protection plus grande pour le consommateur, comme son nom l'indique. Elle a essentiellement comme but de garantir la qualité du bien que vous achetez d'un **commerçant selon les paramètres suivants** :

- La garantie légale vous donne le **droit d'exiger, gratuitement, que le bien que vous achetez puisse servir à l'usage pour lequel il est normalement destiné**, pendant une durée raisonnable, qui varie en fonction du prix payé, des clauses du contrat et des conditions d'utilisation.

- De plus, cette garantie vous **protège contre les vices cachés**, c'est-à-dire un défaut qui existait au moment de l'achat du bien, qui ne vous a pas été révélé ou que vous ne pouviez pas découvrir par un examen ordinaire et, finalement, un défaut si important que vous n'auriez pas acheté le bien ou n'auriez pas payé aussi cher si vous aviez connu le vice avant son achat.

Rappelez-vous que le commerçant et le fabricant sont responsables de la garantie légale et que celle-ci s'applique toujours et ce, même si le commerçant (ou le fabricant) indique que le bien est vendu sans garantie ou si la garantie offerte est insuffisante.

LA GARANTIE CONVENTIONNELLE

Comme je l'ai indiqué précédemment, on la connaît également comme **garantie supplémentaire ou garantie du fabricant**. Il s'agit d'un contrat par lequel **le commerçant s'engage** envers le consommateur, moyennant une somme supplémentaire, à **assumer le coût de réparation ou de remplacement d'un bien en cas de mauvais fonctionnement**. Cette garantie vous est habituellement proposée lorsque vous faites l'achat d'appareils électroniques ou électroménagers.

Le commerçant peut vous offrir d'acheter cette garantie de différentes façons. Que ce soit en magasin, par internet, par téléphone ou par la poste, peu importe la forme choisie, le commerçant a l'obligation préalable de

vous informer de l'existence et de la teneur de la garantie légale ainsi que de la garantie gratuite du fabricant.

Avant d'acheter une garantie supplémentaire, il serait bon de vous poser les questions suivantes : *Combien coûte-t-elle ? Quelle est sa durée ? Qu'est-ce qui est couvert ? Cette garantie apporte-t-elle plus que la garantie légale ou celle gratuite du fabricant ? Quelle est la durée de vie utile probable du bien acheté ? Quels sont les risques que le bien se brise avant l'expiration de la garantie déjà existante ?*

Revenons maintenant à nos situations du début. **En ce qui a trait à l'appareil photo, le commerçant est tenu de respecter la garantie légale**. Il ne peut pas vous obliger à entreprendre vous-même des démarches auprès du manufacturier et s'en laver les mains. Il s'agit maintenant de vous demander si, en fonction du prix que vous avez payé pour l'appareil, il est normal que l'appareil ne fonctionne plus, après à peine un mois d'utilisation, selon les recommandations du fabricant. Si la réponse est non, vous avez un recours potentiel contre le commerçant.

Le séchoir à cheveux de votre tante Hortense, maintenant. Le commerçant semble avoir bien rempli son obligation de l'avoir avisée de l'existence de la garantie légale et de celle du manufacturier. **En ce qui concerne la garantie supplémentaire, avant de prendre sa décision, votre tante devrait considérer les éléments suivants** : *la durée et l'étendue de la garantie supplémentaire, le prix de celle-ci en fonction du prix du séchoir et la durée potentielle de la garantie légale*.

Finalement, rappelez-vous que ce n'est pas parce qu'un commerçant vous offre une garantie supplémentaire qu'elle est nécessairement meilleure que la garantie légale. C'est à vous de bien lire la teneur de cette garantie, de vous poser les bonnes questions et de vous informer adéquatement.

• • • • •
418 605-0852
martin@servicesjuridiquesvaillancourt.com
• • • • •

Ferez-vous partie des statistiques ?

Il ne vous reste que quelques jours pour cotiser à votre REER!

On dit que 70% des personnes ignorent quel sera le montant de leur revenu à leur retraite... Vous comptez sur les régimes gouvernementaux pour assurer ces années qui suivront la fin de votre vie de travailleur. Sachez que pour bien des gens, ce ne sera pas assez. Une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques, l'IRPP, estime que 30% des Canadiens des classes moyennes subiront une chute importante de leur niveau de vie lorsqu'ils arriveront à l'âge de la retraite. L'étude de l'ancien ministre Claude Castonguay est plus pessimiste encore et évalue que 50 % des contribuables connaîtront une réduction significative de leur niveau de vie, surtout dans le cas de ceux ayant des revenus moyens.

Une solution s'offre à vous, cotiser à votre REER!

Vous dites ne pas avoir suffisamment d'argent pour le faire?

Un petit montant chaque semaine pourrait faire toute la différence dans 20 ou 30 ans.

Alors, on attend votre appel, il nous fera plaisir de trouver avec vous les solutions pour vous assurer une meilleure retraite et il n'est jamais trop tôt pour commencer à cotiser à notre REER.

Au plaisir de vous rencontrer

**Vos conseillères de la caisse populaire
Du Parc et Villeray**

418-898-2061



Desjardins
Caisse populaire Du Parc et Villeray

Centres de services
Cacouna - St-Arsène
L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix
Tél.: 418 898-2061 Téléc.: 418 898-2039



LA CAISSE POPULAIRE DU PARC ET VILLERAY REMET 1500.\$ AUX ÉDITIONS EPIK POUR LA PUBLICATION METTANT EN VALEUR 2 SIÈCLES DE COMMERCE AU TEMPS DE LA VILLÉGIATURE À CACOUNA

À l'occasion du lancement du livre «Commerce et Villégiature à Cacouna aux 19e et 20e siècles», le 22 décembre dernier à L'Atelier de Gafomo, madame Claudette Ladrie remettait, au nom de la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray, un chèque au montant de 1500.\$ aux Éditions EPIK, à titre de partenaire majeur du projet.

Sur la photo, dans l'ordre habituel: Georges Pelletier et Lynda Dionne, auteurs, Yvan Roy, éditeur et Claudette Ladrie, représentante du conseil d'administration de la Caisse.

En mars 2012, place à la CYBERFOIRE EMPLOI – FORMATION

En 2011, le comité organisateur de la Foire de l'emploi de la région de Rivière-du-Loup a marqué une pause afin de donner un nouveau souffle à l'événement selon une formule renouvelée et plus conviviale. Résultat : en mars 2012, sous le thème « Du salon à l'emploi! », la Cyberfoire emploi – formation de la région de Rivière-du-Loup prendra la relève.

Cet événement virtuel accessible via Internet sera le premier du genre conçu et développé en région par des ressources locales. Il n'existe aucun équivalent de cette nature desservant simultanément une diversité d'entreprises oeuvrant dans différents champs d'activités au Québec. On y accueillera, dans un salon virtuel d'exposition, une quarantaine d'employeurs, de maisons d'enseignement et d'organismes de soutien en employabilité qui afficheront plusieurs centaines de postes disponibles. Plus de 1 000 candidats en recherche d'un emploi, d'un nouveau défi professionnel ou d'une formation seront attendus durant l'événement qui sera diffusé sur le Web du 21 au 23 mars 2012.

La porte-parole du comité organisateur, Darlène Caron, explique : « Il est question d'un événement exclusif porté par un concept audacieux. Plutôt que de référer l'internaute en quête d'emploi à une multitude de sites, d'entreprises ou d'organismes, comme c'est présentement le cas, nous lui faciliterons la tâche en créant un pôle régional de référence où il trouvera aisément ce qu'il cherche. Ce guichet unique proposera des centaines d'emplois, de la formation, des services d'aide en employabilité et des renseignements sur la région. Du 21 au 23 mars 2012, le salon virtuel de la Cyberfoire emploi – formation invitera les internautes, candidats et employeurs potentiels, à échanger de l'information et à se donner rendez-vous; les uns pour trouver un emploi et les autres pour combler un poste, sans contraintes de temps et de distance. En raison de sa diffusion sur le Web et dans les réseaux sociaux les plus populaires, la Cyberfoire emploi – formation élargira donc le potentiel de recrutement des entreprises et des institutions loupériennes à l'échelle mondiale. »

Les chercheurs d'emploi ou de formation sont invités à s'inscrire dès maintenant pour créer leur profil de visiteur de la Cyberfoire emploi – formation. Ils pourront ensuite y déposer leur curriculum vitae afin de l'acheminer aux employeurs durant les trois jours de l'événement. Les entreprises, les institutions et les organismes peuvent aussi réserver un stand virtuel qu'ils pourront aménager et dans lequel ils seront invités à diffuser leurs offres d'emploi.

La première Cyberfoire emploi – formation de la région de Rivière-du-Loup est organisée grâce à la concertation du Centre local d'emploi de Rivière-du-Loup, du CLD de la région de Rivière-du-Loup, de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques, du Club emploi-carrière, de Bioglobe, de la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup, du Cégep de Rivière-du-Loup et de l'Université du Québec à Rimouski.

L'Académie Hoshinkido de Rivière-du-Loup a repris ses activités pour une 15^e année consécutive. Pour les personnes de 13 ans et plus les cours ont lieu, tous les mardis et jeudis soirs de 19h30 à 20h30 à la salle de combat du centre sportif du Cégep de Rivière-du-Loup. De plus, pour les jeunes de 7 à 12 ans inclusivement, un nouveau groupe est en formation. Ainsi pour ces jeunes, les cours auront lieu tous les jeudis soirs de 18h15 à 19h25 à la salle de combat du Cégep, et ce à partir du 26 janvier prochain. Les nouvelles inscriptions sont prises sur place avant le début des cours. Pour plus d'information communiquer au (418) 862-6839 et demandez Gilles Dionne. De plus, nous vous invitons à visiter notre site web à l'adresse suivante : www.hoshinkido-rdl.com.

De la même famille que l'hapkido, l'hoshinkido est un art martial d'origine Coréenne spécialisé en autodéfense. Il regroupe des techniques du karaté, du kung fu, du judo, du taekwondo, de l'aïkido et du jiu jitsu. Plusieurs aspects de ces arts martiaux sont inclus dans l'hoshinkido. L'hoshinkido réunit harmonieusement et efficacement des techniques de projections, saisies, clés de luxation, coups portés avec les membres supérieurs et inférieurs du corps et des techniques respiratoires pour développer l'énergie interne. À travers la pratique de cet art martial, vous devriez gagner en harmonie et bonne santé à la fois mentale et physique, en assurance personnelle et maîtrise de soi.

Ateliers de création Au Musée du Bas-Saint-Laurent

Le Musée du Bas-Saint-Laurent et Nathalie Gagnon, membre du groupement d'artistes Hétéroclite et animatrice depuis 15 ans au Musée du Bas-Saint-Laurent, offriront cet hiver des ateliers de création pour les jeunes âgées de 7 à 12 ans. Ces ateliers thématiques permettront d'en apprendre davantage sur différentes techniques artistiques.

18 février – Les sports d'hiver

Technique du dessin en addition et en soustraction.

14 avril – Le printemps

Origami

28 avril – La faune et la flore

Technique du bas-relief, comprenant les étapes du modelage et du moulage.

19 mai – Personnage imaginaire

Technique d'assemblage de pièces de bois.

L'inscription doit idéalement se faire avant le 16 février 2012.

Activités pour la semaine de relâche !

Le Musée du Bas-Saint-Laurent offre également des ateliers durant la semaine de relâche.

Mardi 6 mars - Peinture au pochoir

Présentation de deux types de pochoirs (positif et négatif).

Mercredi 7 – Technique d'impression avec plateau styromousse

Matrice qui servira à imprimer sur toile le visuel gravé dans le plateau.

Jeudi 8 – Les mélanges de couleur

Présentation des couleurs primaires, secondaires et tertiaires afin de réaliser sur toile ces différents mélanges.

L'inscription doit se faire avant le 1er mars 2012.

Les coûts sont de 6\$/atelier, **5\$ pour les résidents de la MRC de Rivière-du-Loup**. Pour connaître la programmation détaillée, consultez la page d'accueil du site Internet du Musée au www.mbsl.qc.ca ou contactez madame Véronique Gauvin au (418) 862-7547 poste 1026.

Servlinks communication est fier de participer à la réalisation des ateliers de création au Musée.



2012-Numéro 1

Programme PAIR : une présence rassurante!

Par Julie DeCourval, Centre d'action bénévole des Seigneuries

Description du programme

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui rejoignent les abonnés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à une heure prédéterminée, une fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si la personne est en détresse.

Pair

Une présence rassurante !

Qui peut participer à ce programme?

Le programme s'adresse à toute personne aînée, malade ou vivant seule qui désire se sentir en sécurité tout en gardant leur autonomie.

Le service est offert gratuitement du lundi au vendredi sur tout le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Le service est aussi disponible dans les MRC de Kamouraska, du Témiscouata et des Basques en collaboration avec les centres d'action bénévole et les centres de santé et de services sociaux de chacun des territoires. En 2011, ce programme a été relancé avec l'aide financière du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup.

Pour demeurer chez soi en toute quiétude...

Plus qu'un simple programme, le programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux personnes de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Durant l'année 2011, une vie a été sauvée au KRTB grâce au programme Pair opéré par le Centre d'action bénévole des Seigneuries. N'attendez pas d'en avoir besoin pour vous abonner. Même si tout va bien, nous vous invitons à le faire à titre préventif. Il suffit d'un appel pour vous renseigner.

**CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES**

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ou pour vous inscrire, communiquer avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries au 418-867-3130, poste 213.

Services de garde en milieu rural : donnez-nous votre appui!

Par Claire Bilocq, CSSS de Rivière-du-Loup

Les membres de la Table famille des Cinq Cantons ainsi que le comité de travail sur les services de garde, composé de 13 parents, sont heureux de vous présenter les faits saillants de l'étude de besoins déposée en septembre 2011. Cette étude, qui a bénéficié d'une aide financière du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup, visait à explorer les besoins sur les services de garde régulière, ponctuelle, scolaire et pendant la période estivale dans les municipalités de Saint-Cyprien, Saint-Hubert, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Modeste, Saint-Arsène et L'Isle-Verte. Deux cent soixante-sept familles ont participé à cette étude.

Voici six faits saillants qui préoccupent le comité de parents et la Table famille des Cinq Cantons :

- 67 % des répondants, soient 179 familles utilisent les services de garde réguliers;
- 51 % des 179 familles utilisent comme mode de garde principal les services PRIVÉS en milieu familial, c'est-à-dire 91 familles;
- 37 % des répondants ont accès aux services régis, soient 15 % en installation C.P.E. et 22 % en milieu familial régi;
- 31 % de l'ensemble des répondants, soit 81 familles n'ont pas accès à leur premier choix;
- 35 % des répondants soient 94 familles ont BESOIN d'un mode de garde occasionnel;
- 6 % seulement des répondants sont inscrits au fichier du Bureau d'inscription sur la liste d'attente centralisée pour les services de garde (BILA).

Ces faits mettent en lumière les problématiques auxquelles il faut s'attarder et identifier des solutions :

- Un nombre de **places insuffisantes** en services régis dans nos municipalités rurales;
- Un manque de **diversité** des modes de services et l'évidence de **besoins de garde ponctuelle** (halte-garderie);
- Un rapport déficitaire entre les places existantes et les **places requises** selon le ministère de la Famille et des Aînés pour les services de garde en milieu familial régis;
- Un **taux d'accessibilité** aux services de garde régis de ces 8 municipalités très inférieur à celui recommandé par l'étude de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent en 2008 et par le ministère de la Famille et des Aînés en 2009;
- L'impact du « manque de places » sur les parents qui se sentent coincés devant des perspectives restreintes ou inexistantes pour exercer leur choix de services de garde;
- Le faible pourcentage d'inscription de 6 % au fichier de la liste d'attente BILA soulève un questionnement sur l'évaluation **réelle des besoins** de garde par municipalité.

Présentement, des solutions sont envisagées par la Table famille des Cinq Cantons et le Comité de parents afin de diversifier l'offre de service de garde en milieu rural, d'augmenter le nombre de places en services régis et d'offrir des services de garde en installation dans certaines municipalités ciblées dans le rapport. La stratégie retenue est de présenter au ministère de la Famille et des Aînés, un projet innovant et concerté entre différents partenaires pouvant répondre aux besoins exprimés. Il est important pour nous de démontrer au ministère qu'en plus des résultats de l'étude, les parents, les associations ainsi que les conseils municipaux des localités visées, appuient notre démarche d'améliorer l'offre de services de garde.

Si vous désirez manifester votre appui face au projet que nous souhaitons présenter, nous vous invitons à nous le signifier par courriel à l'adresse suivante : Tablefamille5Cantons@gmail.com

Condensé de la session régulière du 5 décembre 2011

Conseillers présents : Gilles D'amours, Gilbert Dumont, André Guay

Absents : Rémi Beaulieu, Francine Côté, Carol Jean.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Validation des déboursés de novembre 2011 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 97 372.89\$ à même le fonds général et de 873 594.60\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10. Dépôt à terme - Transfert de 50 000\$ du dépôt à terme totalisant 600 000\$ au compte épargne avec opérations de la municipalité.

Rapport Samson, Bélair/Deloitte & Touche - Dépôt au conseil et signature du rapport de l'auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables.

Adhésion FQM - Renouvellement au montant de 1718.88\$ à même le budget 2012.

Renouvellement assurance collective Vérification sera faite auprès d'autres courtiers pour comparaison.

Renouvellement prêt à terme numéro 3 concernant le règlement d'emprunt no 193 - égouts rue du Patrimoine (secteur Meunerie et route du Port). Le solde en capital est de 52 900\$ au taux d'intérêt de 4.8% l'an pour un terme de 5 ans et un remboursement en capital annuel préétabli.

CSST- Classification 2012 - Le taux de prime est établi à 2.03\$ du 100\$ de salaire assurable.

Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation 2012

M. Luc Sauvageau de la direction de l'évaluation foncière nous transmet les résultats établis du rôle d'évaluation pour l'année 2012 de notre municipalité :

Proportion médiane : 88%

Facteur comparatif : 1.14

Demande de commandite-conseil 12275 des Quatre Clochers pour renouveler notre publicité dans le journal « La Cloche » au coût de 30\$ pour une carte d'affaires.

Demande de commandite et remerciements - Fabrique de Cacouna

Renouvellement de notre commandite 2012 du feuillet paroissial au coût de 155\$.

Correspondance- Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

M. Michel Gagnon, directeur du service des ressources matérielles de la Comm. scol. de Kam-Riv-du-Loup nous informe que le protocole d'entente est toujours en vigueur entre la municipalité et la C. scolaire. Il nous informe également que si la municipalité procède à la location d'espaces à l'intérieur de l'école et qu'il y a consommation d'alcool lors de l'activité, elle doit informer le locataire qu'il doit obligatoirement formuler une demande de permis de réunion et la faire signer par la Com. scolaire.

Compensation tenant lieu du rembourse-

ment de la TVQ pour un montant estimé de 31 600\$ à être confirmé en janvier 2012.

Correspondance Postes Canada

M. Luc Simoneau, agent de la planification de la livraison de Postes Canada, fait suite à notre résolution concernant la qualité du service postal rural sur notre territoire. Il nous mentionne qu'afin de pouvoir relocaliser les boîtes aux lettres rurales à un nouvel emplacement qui satisfera aux critères de sécurité établis, Postes Canada devra refaire la démarche d'évaluation de la sécurité de la livraison aux boîtes aux lettres et ainsi déterminer si ces dernières peuvent être relocalisées ou si une autre option de livraison devra être offerte aux clients touchés.

Autorisation de célébration de mariage

Un contribuable a demandé à madame la mairesse de célébrer son mariage à l'été 2012. Le conseil demande au ministre de la Justice de procéder à l'autorisation de célébrer des mariages civils et des unions civiles à madame Ghislaine Daris, mairesse de la municipalité.

Calendrier des réunions pour l'année 2012 des séances ordinaires du conseil municipal qui se tiendront à 19 h 30 à la salle municipale située au, 415 rue de l'église à Cacouna, les lundis suivants :

9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 4 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre.

Avis de motion - règlement concernant les taux de taxation pour l'année 2012.

Journal Epik - Demande de contribution de la municipalité pour les projets suivants:

- Commandite publicitaire 2012 -3600\$

- Projet-pilote « Les Appartements des Marchands » (sept. 2011 à fin juin 2012) - 1500\$

- Visite guidée de Cacouna des congressistes AMECQ (Ass. Des médias écrits communautaires du Québec), congrès de fin avril à l'Auberge La Pointe -250\$

- Première phase du réaménagement et réfection des circuits patrimoniaux de Cacouna - 5000\$

Le conseil accepte de verser le \$3600.00 pour le journal et le \$250.00 pour la visite guidée AMECQ. Pour les projets de la première phase du réaménagement et réfection des circuits patrimoniaux et le projet pilote des appartements des marchands, le conseil demande une rencontre avec monsieur Yvan Roy pour discussion des modalités des projets.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie

Correspondance-Municipalité de Saint-Arsène qui accepte de signer une entente mutuelle en service d'incendie avec notre municipalité selon le modèle proposé par la Ville de Rivière-du-Loup.

Achat des mâchoires de vie - Le conseil accepte la soumission d'Aréo-Feu au coût de 11 392.50 \$ t.i.

TRANSPORT

Correspondance Hugues Guérette Inc. concernant les rosiers qui empiètent sur la rue Sénéchal.

Suite aux nombreuses rencontres avec

la sécurité civile qui exigent la revégétalisation des berges, le conseil mandate la mairesse et le directeur des travaux publics d'aller vérifier sur le terrain s'il y a possibilité de tailler les rosiers sur le bord de la rue Sénéchal afin de faciliter le déneigement par le sous-contractant.

MRC de Rivière-du-Loup- Remboursement d'un trop perçu de 226\$ pour le transport collectif.

Droit de passage- logements et condos rue des Muguets - Après plusieurs demandes de correction sans réponse, le conseil avise les propriétaires du bloc et des condos de la rue des Muguets qu'un accès devra être construit pour accéder aux cabanons à l'arrière de leur propriété respective et que la Municipalité n'accorde aucun droit de passage sur le chemin d'accès à la station de pompage de la rue des Muguets.

Pro-Algue Marine Inc. - Suite à l'offre de M. Jean-Pierre Gagnon, président de Pro-Algue Marine Inc. d'effectuer gratuitement la cueillette de varech d'échouage sur la berge, le conseil informe l'entreprise qu'elle ne donne pas son appui à son projet étant donné les hautes marées et que les algues d'échouage sont protectrices de la rive; le conseil annule également la résolution d'appui déjà entérinée par les années passées. (c.c. MDDEP)

Bornage terrain parc industriel

Le conseil autorise le bornage du terrain donné dans le parc industriel pour la confection d'une future rue sur le lot 103 partie.

HYGIÈNE DU MILIEU

Remplacement de vacances- Sabryna Caron - Le conseil accepte que Camille Ouellet & Fils exécute les tests d'eau potable durant cette période au coût de 50\$.

Achat de terrain station de pompage no 4- Pères Capucins - Le conseil demande à Me Marie-Josée Raymond de préparer l'acte notarié pour l'achat du terrain de la station de pompage SP-4 sur une superficie de 162.2 mètres carrés sur le lot 233-P et accepte de défrayer la somme de 999.15\$ pour l'achat de ce terrain.

Proposition MTQ pour travaux entre rue Beaulieu et Meunerie - M. Jean Bélair, chef du service des projets de la direction Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine du MTQ nous a transmis une proposition d'entente pour effectuer les travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie. La firme d'ingénieurs-conseils mandatée dans ce dossier est à préparer les coûts relatifs à ce projet en tenant compte des propositions du MTQ.

Réception provisoire des ouvrages-lot 1 et paiement no 6 - M. Carl Gagné, ingénieur, directeur de projet du Consortium Cima+/Roche nous informe que les travaux du lot 1 sont terminés depuis le 27 octobre dernier. Ils ont procédé à l'inspection le 7 novembre 2011 et cela a permis de constater qu'il y a un garde de protection de la borne de nettoyage à remplacer à la station de pompage no 3. Il confirme la réception provisoire des travaux en date du 8 novembre 2011 conditionnellement que les

Règlement no 42-11 – taux de taxation de l'année financière 2012

ARTICLE 1 :

Le taux de taxe foncière générale est fixé à .7111\$/100\$

ARTICLE 2 :

Taxe foncière spéciale (Sûreté du Québec) .1118 \$/100\$

Taxe foncière spéc. (MRC) .1377 \$ /100\$

Taxe foncière spéciale (Service Incendie) régl.272 .0182 \$/ 100\$

Taxe foncière spéciale (casernes incendie) régl. 16-08 .0206 \$/100\$

ARTICLE 3 :

Le conseil fixe les tarifs suivants pour les services 2012:

1) Le mode de tarification est établi en fonction de l'unité de base.

2) La valeur de l'unité de base est décrétée annuellement par règlement.

3) L'unité de référence de base est celle d'une résidence unifamiliale.

4) Si l'unité à évaluer s'apparente mais est différente de l'unité de référence de base, il faut consulter le présent règlement

5) Les unités sont déterminées selon les catégories suivantes:

TARIFICATION ÉGOÜTS - 111.00\$

Unité de base

RÉSIDENTIELS 1

MOTELS 2

RESTAURANTS 2

COMMERCES 1

COIFFEUSES 1

AUBERGES-CHAMBRES-GITES-3 chambres & moins 1,5

INSTITUTIONNELS 1

SERVICES DE SANTÉ 1

BARS 1,5

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES 2

GARAGES 1,5

FERMES 2

MOTEL RÉSIDENTIEL .3

FERBLANTERIE .5

SAISONNIERS 0,5

TARIFICATION AQUEDUC - 63.08\$

Unité de base

RÉSIDENTIELS 1

MOTELS- SAISONNIERS 1,5

MOTELS 2

RESTAURANTS 2

COMMERCES 1

COIFFEUSES 1

AUBERGES - CHAMBRES - GITES 1,5

INSTITUTIONNELS 1

SERVICES DE SANTÉ 1

BARS 1,5

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES 2

GARAGES 1,5

FERMES 1

SAISONNIERS 0,5

INDUSTRIELS 1

MOTEL RÉSIDENTIEL .3

FERBLANTERIE .5

TARIFICATION MATIÈRES

RÉSIDUELLES

167.86\$

UNITÉ DE BASE

RÉSIDENTIELS 1

MOTELS- SAISONNIERS 1,5

MOTELS 2

RESTAURANTS 1

COMMERCES 1

COIFFEUSES 1

AUBERGES - CHAMBRES - GITES 1,5

INSTITUTIONNELS 1

SERVICES DE SANTÉ 1

BARS 1,5

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES 2

GARAGES 1,5

FERMES 1

SAISONNIERS 0,5

INDUSTRIEL conteneur

Pour conteneur chargement avant :

Conteneur de grandeur suivante :

1.5 mètres cubes 435.66\$

1.75 mètres cubes 455.66\$

2 mètres cubes 475.65\$

2.75 mètres cubes 535.63\$

3 mètres cubes 555.62\$

4 mètres cubes 680.70\$

4.5 mètres cubes 653.04\$

6 mètres cubes et plus 840.66\$

- matières résiduelles 167.86\$ par unité de base

- matières résiduelles - Min. des Transports 5000.00\$ tarif fixe annuel

- égouts (entretien) 111.00\$ par unité de base

- égouts –service de la dette (secteur paroisse) 382.66\$ par unité de logement

- aqueduc 63.08\$ par unité de base

- aqueduc (surplus) 0.45\$ / par m.c. additionnel (dépassant 200 m.c.)

- égouts - service de la dette (D'Amours Du Parc) 14,493\$ du mètre linéaire

- égouts – service de la dette (Rue des Muquets) 522.66\$/ par unité de base

- cours d'eau 4457.50\$/tarif fixe pour 2 propriétaires identifiés par la MRC de Rivière-du-Loup

ARTICLE 4 :

Tarification selon règlement no 34-10 -

Aqueduc, égouts, bassins aérés

- Taxe foncière spéciale (aqueduc, égouts, bassins) .0130\$/100\$ (ensemble des évaluations)

- conduite maîtresse 3.58\$/unité (desservie ou qui devront être desservie en aqueduc)

- aqueduc (200 à 436 du Patrimoine) 89.23\$/unité

- assainissement (200 à 436 du Patrimoine) 267.69\$/unité

- assainissement (Tous desservis ou qui devront être desservis en égouts) 16.63\$/unité

- assainissement (437 à 623 du Patrimoine) 129.79\$/unité

La taxation de cette section sera effectuée selon la description des unités d'évaluation du règlement no 34-10.

ARTICLE 5 :

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est désormais fixé à 15% à compter du 1er janvier 2012.

ARTICLE 6 :

Chaque fois que le total de toutes les taxes (y compris les tarifs et les compensations) à l'égard d'un immeuble imposable porté au rôle d'évaluation dépasse 300\$ pour chacune des unités d'évaluation, le compte est alors divisible en trois (3 versements égaux). L'échéance du premier ou unique versement est fixée au trentième jour qui suit l'expédition du compte de taxe.

L'échéance du deuxième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90ième jour de la première échéance et le troisième versement est fixé au premier jour ouvrable postérieur au 90ième jour qui suit la date d'exigibilité du second versement.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le présent règlement est adopté le 19 décembre 2011

Journal Epik - Le conseil accepte de verser la somme de 2500\$ comme commande pour la publication du livre « Commerce et Villégiature à Cacouna » qui sera lancé le 22 décembre prochain.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Salaires brigadier scolaire - Le conseil accepte de verser au brigadier scolaire un salaire hebdomadaire de :

- 80\$ pour l'année 2012

- 90\$ pour l'année 2013

- 100\$ pour l'année 2014

et ce, durant la période scolaire.

TRANSPORT

Déneigement-chemin site ornithologique

Le conseil accepte l'offre de services de Ferme Fermière Inc. pour le déneigement du chemin et du stationnement du site ornithologique, au besoin, pour l'hiver 2011-2012, au coût de 82.40\$ de l'heure.

Offre de service de Vidéotron

Le conseil accepte l'offre de Vidéotron pour l'installation d'une tour sur le terrain du réservoir au coût annuel de 10 000\$ pour la 1ère année et majoré de l'IPC annuellement par la suite. Le conseil accepte l'offre de signature d'un bail d'une durée de dix ans avec une option de renouvellement de 10 ans.

HYGIENE DU MILIEU

Demande de paiement no 6 - lot no 3

Le conseil accepte de payer la somme de 325 876.92\$ à Lafontaine Leclerc Inc. pour la demande de paiement no 6 concernant les travaux du lot 3-construction des bassins aérés. Le paiement de l'avenant no 1 soit la somme de 140 274.09\$ est reportée. Ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Demande de paiement no 5 - lot no 2

Le conseil accepte de payer la somme de 372 898.57\$ à La Cie Wilfrid Allen Ltée pour la demande de paiement no 5 concernant les travaux du lot 2-aqueduc et égouts rue du Patrimoine, et ce à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Entente entre Terminaux Portuaires et la Municipalité

- Attendu qu'une entente de principe a été intervenue entre les représentants de Terminaux Portuaires (TPQ) concernant le terrain des bassins aérés et le terrain de l'ancienne usine de traitement des eaux usées;

- Attendu que cette entente concernait une servitude de passage des tuyaux d'égouts sur le terrain de TPQ situé à l'est de l'avenue du Port;

- Attendu que les représentants de TPQ ont accepté de remettre à la Municipalité cette portion de terrain partant de la servitude temporaire de travail et ce, jusqu'à la limite sud du terrain leur appartenant;

- Attendu que cette entente était conditionnelle à la remise du terrain de l'ancienne usine de traitement des eaux usées;

- Attendu que les représentants de TPQ ont demandé un droit d'accès au terrain situé à l'est des bassins aérés;

- Attendu qu'ils ont également demandé un emplacement pour l'entreposage de la neige en période hivernale;

- Le conseil accepte :

- d'accorder un droit de passage à TPQ sur le terrain situé au sud des bassins aérés pour se rendre aux terrains situés à l'est desdits bassins conditionnellement à ce que le chemin soit construit et entretenu par TPQ;

- d'accorder l'autorisation de transporter de la neige du côté N-O des bassins aérés.

Travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie - Dépôt de trois offres de services pour travaux à effectuer, entre la rue Beaulieu et la Meunerie, qui serviront à compléter les plans pour construction des égouts dans ce secteur par la firme d'ingénieurs-conseils SNC Lavallin.

Le conseil accepte les contrats suivants :
 -Parent et Ouellet, arpenteurs-géomètres: mesurage de l'emprise sur une distance d'environ 200m pour un coût de 3500\$ +t.
 -LCS Inc. : Localisation de la conduite d'aqueduc sur une distance de 210 mètres pour un coût de 850\$ taxes en sus.
 -Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup : Étude géotechnique sur une longueur d'environ 200 mètres pour un coût total de 5070\$ taxes en sus.

Services professionnels- lot 1

Dépôt d'une demande de budget additionnel pour le lot 1 pour les motifs suivants :
 -Surveillance additionnelle pour la correction des déficiences des ouvrages réalisés à la station de pompage no 3, 5 et à la conduite d'égout pluvial de la servitude no 5.
 -Préparation d'un rapport d'observation justifiant l'emplacement de la servitude no1 daté du 21 avril 2011 pour renversement de la révision de la CPTAQ;
 -Convocation par la CPTAQ pour rencontre publique du 30 juin dernier pour les observations et justification des travaux de la servitude no 1;
 -Préparation et transmission des documents complémentaires à la CPTAQ du 2 août dernier.

Le montant des honoraires professionnels demandés pour ces services est de 3850\$ taxes en sus. La portion de la municipalité représente 426.87\$ et le solde des honoraires sont payables à 100% par le M.T.

Le conseil accepte le budget additionnel au montant de 3850\$ taxes en sus présenté par le Consortium Cima+/Roche pour les travaux additionnels ci-haut mentionnés.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Condensé de la session extraordinaire du 19 décembre 2011

Tous les conseillers sont présents:

Adoption des prév. budgétaires 2012 REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes 1 748 197\$
 Paiement tenant lieu de taxes 80 571\$
 Transferts 413 550\$
 Services rendus 65 750\$
 Imposition des droits 44 625\$
 Amendes et pénalités 6 500\$
 Intérêts 4 800\$
 Autres revenus 649\$

Total des revenus : 2 364 642\$

CHARGES

Administration générale 300 037\$
 Sécurité publique 299 810\$
 Transport 349 917\$
 Hygiène du milieu 257 271\$
 Santé et bien-être 1 300\$
 Aménagement, urbanisme et développement 72 246\$
 Loisirs et culture 218 878\$
 Frais de financement 170 586\$
 Remb. de la dette à long terme 236 500\$
 Activités d'investissement 458 097\$
Total des dépenses 2 364 642\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Condensé de la session régulière du 9 janvier 2012.

Tous les conseillers sont présents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de décembre 2011 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 94 301.75\$ à même le fonds général et de 707 560.81\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Adhésion à l'Association des Directeurs municipaux du Québec

Considérant que la dite association offre un programme de formation continue, de séances d'information, de multiples outils de communication, d'une assurance frais juridiques et un cautionnement, le conseil accepte de payer l'inscription de notre dir. gén. pour 2012 pour un montant de 646.91\$ comprenant la portion assurance et abonnement.

Programme de formation de l'ADMQ

Le conseil accepte que la dir. gén. assiste aux formations suivantes :

-La loi sur l'accès à l'information des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que les nouvelles obligations du directeur général (tenue à Rivière-du-Loup -260\$ + t.)
 -Par web : Processus d'estimation des travaux et impacts pratiques (nouvelles réglementations dans le cadre des appels d'offres à compter du 12 janvier 2012) au coût de 70\$ + t. tenue le 12 janvier 2012.
 -Processus d'estimation des travaux et impacts pratiques (compréhension du processus d'estimation des travaux même s'il ne rédige pas lui-même certains documents) au coût de 130\$ + t., tenue le 17 mai 2012.

Correspondance- MAMROT- Règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux

Monsieur Sylvain Boucher, sous-ministre du MAMROT nous informe de l'entrée en vigueur du règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux. Cette mesure sera applicable aux contrats de construction d'une valeur de 25 000\$ et plus, à partir du 1er janvier 2012. Le règlement prévoit que l'entreprise qui présente une soumission suite à un appel d'offres portant sur un contrat de construction doit détenir et transmettre à l'organisme municipal son attestation de l'Agence du revenu du Québec sans quoi, l'organisme municipal ne pourra signer le contrat.

Règlement no 43-12-Rémunération des élus. Pour l'exercice financier 2012, la rémunération des élus municipaux sera majorée de la façon suivante, base annuelle : 2011 - 2012 - Différence

Rémunération maire
 6 223.94\$ - 6472.90\$ - 248.96\$
 Allocation de dépenses (maire)
 3 111.98\$ - 3236.46\$ - 124.48\$
 Rémunération conseiller
 2 074.64\$ - 2157.63\$ - 82.99\$
 Allocation de dépenses (conseillers)
 1 037.32\$ - 1 078.81\$ - 41.49\$
 Ceci, rétroactif au 1er janvier 2012 et indexés au coût de la vie.

Achat de drapeaux du Québec (4) 48 x 72po au coût de 40.00\$.

Cotisation spéciale à l'Association des plus Beaux Villages du Québec

L'Association des plus Beaux Villages du Québec publiera, en mai 2012, un livre guide des villages membres. La contribution de notre municipalité a été établie en fonction de la résolution du Conseil d'administration de septembre 2011 et un pré-achat exigé

par les Publications du Québec à 1 exemplaire par 60 citoyens de chacun des villages membres de l'APBVQ.

Le conseil accepte de verser une cotisation de 819.04\$ représentant 300\$ comme cotisation de base et un pré-achat de 32 livres au coût de 16.22\$ soit la somme de 519.04\$. Ces derniers pourront être mis en vente au bureau municipal.

Demande de commandite - Sécurité du Québec et sécurité publique de Rivière-du-Loup

Mme Mélanie Beaulieu, sergente pour la SQ, M. Laurier Michaud, agent pour le poste de Kam. ainsi que Mme Johanne Levasseur pour la Séc. publique de R-du-L sollicitent notre appui financier à la réalisation du projet IMPACT-2012 qui se tiendra jeudi le 17 mai prochain à R-du-L.

L'événement se traduit par un important scénario mettant en scène un grave accident de la route, une intervention simulée en salle d'urgence ainsi que différents autres ateliers qui seront présentés aux élèves afin de les conscientiser aux risques inhérents à la consommation d'alcool et de drogues conjugués à la conduite auto.

Le conseil accepte de verser une commandite de 50.00\$ pour cette activité de sensibilisation des élèves de 4e et 5e secondaire ainsi que du centre d'éducation des adultes de la commission scolaire de Kam-R-du-L.

Formation sécurité civile

Offre de formation sur la Communication en situation d'urgence. À cette formation, les apprenants seront en mesure de choisir les meilleures stratégies de communication lors d'un sinistre, en fonction de la situation et des publics visés. Après discussion, on attend les formations plus pertinentes soit : production du plan sécurité civile et gestion d'un centre de personnes sinistrées.

Formation code d'éthique des élus

La directrice générale dépose au conseil que mesdames Ghislaine Daris et Francine Côté ainsi que messieurs André Guay, Gilbert Dumont, Rémi Beaulieu, Gilles D'Amours ont suivi la formation « Développer le comportement éthique ».

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Avis motion - règlement d'emprunt pour l'achat camion citerne

TRANSPORT

Demande de soumission pour plan de remise de terrain en zone industrielle

HYGIÈNE DU MILIEU

Correspondance-MDDEP- programme de redistribution aux municipalités des redevances sur l'élimination de matières résiduelles. 16 369.51\$ nous sera redistribué dans le cadre de ce Programme.

Salaires techniciennes en eaux (prenant effet le 1er janvier 2012).

Le conseil accepte de verser un salaire horaire de 17.20\$ pour une durée de 15 heures par semaine en moyenne. Les heures supplémentaires à cet horaire seront autorisées sur approbation de la directrice générale avant de les effectuer. Ces conditions sont pour 3 ans et seront indexées à l'IPC à chacune des années 2013 et 2014. Cette résolution annule la résolution 2011-01-16.7.3.

Factures -travaux d'aqueduc et d'égout

Dépôt de deux factures pour les travaux du lot 2 :
 -Wilfrid Allen Ltée travaux lot 2 au 15 déc. 2011 90 968.27\$

-Laboratoires d'expertises de Rivière-du-Loup au 30/11/2011 8 880.45\$

Le conseil accepte de payer la somme de 90 968.27\$ concernant les travaux du lot 2-aqueduc et égouts rue du Patrimoine sauf LER pour explication de la facture fournie. Ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Offre de formation – eau potable

Groupe Tanguay & associés offre une formation d'une journée pour les préposés à l'entretien du réseau d'eau potable. Cette formation indique toutes les restrictions à prendre dans le cas de bris du réseau d'aqueduc, nouveau raccordement, etc.

Le conseil accepte que madame Sabryna Caron, messieurs Réjean Lebel et Nicolas Beaulieu assistent à cette formation sur l'eau potable à St-Pascal, le jeudi 19 janvier 2012 et accepte d'en défrayer le coût de 150\$.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Adhésion Créneau Écoconstruction

Attendu que devenir membre du Créneau Écoconstruction donne accès à de l'information privilégiée sur le portail, à des formations et perfectionnements ciblés selon les besoins de l'industrie; que l'on a la possibilité de se référencer dans le répertoire des ressources et écoproduits du Bas-Saint-Laurent, le conseil accepte que monsieur Vincent Bérubé devienne membre individu du Créneau Écoconstruction pour l'année 2012 et accepte d'en défrayer les coûts de 50\$.

Avis de motion pour qu'à une prochaine réunion, un règlement soit adopté pour modifier le règlement de zonage 19-08-2 concernant :

-les règles s'appliquant aux travaux et constructions en zone littorale;

-la reconnaissance de la classe d'usage Habitation unifamiliale isolée dans la zone 70A;

-pour spécifier le type d'entreposage extérieur permis dans la zone 119AH. Cet élément n'ayant pas été spécifié lors de la modification des usages permis dans cette zone en 2011.

Avis de motion pour qu'à une prochaine réunion, un règlement soit adopté sur les usages conditionnels afin de permettre certains types de travaux ou de constructions associés à des résidences existantes dans la bande de protection de 30 mètres en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Ce règlement sur les usages conditionnels sera conforme aux règles édictés par le MAMROT et spécifiera : les zones touchés par ledit règlement, les documents devant accompagner la demande et sur quels critères seront évalués chaque demande d'autorisation.

Adhésion Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

Le conseil accepte de payer l'adhésion pour l'année 2012 de Monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiment, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour un montant de 304.68\$.

Correspondance – citoyen 201 chemin de l'Île - Le conseil accepte que monsieur

Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiment informe le propriétaire du 201 Chemin de l'Île des conditions d'installation d'une résidence permanente sur le Chemin de l'Île et que les informations concernant la loi sur la sécurité civile lui soient également indiquées.

CPTAQ- décision dossier 371533 autorisant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une carrière, sur deux emplacements distincts faisant parties des lots 87, 88, 89 et 90, d'une superficie respective d'environ 1,79 hectare et 5,01 hectares et selon certaines conditions par ailleurs imposées.

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre dernier. Un suivi sera effectué à la prochaine réunion.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc. Protocole d'entente relatif au parc de jeux sur le terrain de l'école. Le projet sera étudié et des commentaires seront émis à la prochaine réunion.

AFFAIRES NOUVELLES

Changement d'utilisation d'un terrain commercial en zone agricole

Suite à une décision favorable du comité consultatif agricole concernant la demande de changement d'utilisation du lot 249-P actuellement en zone agricole, le conseil demande au conseil des maires de la MRC une révision du dossier en modifiant le schéma d'aménagement ou en recommandant une solution pour l'utilisation de ce terrain commercial en zone agricole.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉMOLITION DE SILOS À CIMENT AU PORT DE GROS-CACOUNA

St-Basile, le 9 février 2012 -

Ciment Québec Inc. est propriétaire de silos d'entreposage au Port de Gros-Cacouna, lesquels seront démolis. Les travaux sont prévus débuter à la mi-février et devraient être complétés à l'intérieur d'une période de quelques semaines.

Pour effectuer ce travail, Ciment Québec a retenu les services de Demex, une entreprise de démolition hautement spécialisée. Tel que prévu à la réglementation, les divers études et rapports liés à cette opération de démolition ont été déposés aux autorités gouvernementales et le permis de démolition a été obtenu.

Les silos érigés sur un terrain loué à Transports Canada ne sont plus utilisés depuis déjà quelques années.



À propos de Ciment Québec

Fournisseur de solutions dans le domaine de la construction, Ciment Québec inc. met au point des ciments, des bétons et des agrégats qui conviennent à tous les projets de construction. Forte d'une expérience de plus de 60 ans, l'entreprise fabrique des produits de première qualité dans le respect des principes de développement durable. Ciment Québec inc. est un groupe cimentier intégré qui comprend plusieurs divisions : Unibéton, Béton Miroc, Béton Mercier et Saint-Basile Transport pour n'en nommer que quelques-unes. Le groupe compte une cimenterie, des carrières, des sablières, des usines de béton prêt à l'emploi, des centres de distribution, une usine d'ensachage, une compagnie de transport et un terminal ferroviaire. Le siège social est situé à Saint-Basile, dans le comté de Portneuf au Québec. L'entreprise soutient les bâtisseurs dans leurs ambitions.

J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
 - Cartes mortuaires
 - Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 À 20h30
MERCREDI : 19h00 À 20h30
JEUDI : 15h30 À 16h30
SAMEDI : 10h00 à 11h00

Prenez note que la bibliothèque sera fermée les dates suivantes: le 7 avril (Samedi Saint) et le 9 avril (lundi de Pâques).

* * *

EXPOSITION (Fév.-mars)

Actuellement, nous vous offrons une exposition sur le thème: «Des Forêts et des Hommes».

Une trentaine de grandes photos tirées du livre écrit par Lynda Dionne et Georges Pelletier nous racontent l'évolution de l'exploitation forestière. Ces images sont magnifiques.

En complément de l'exposition, une dizaine de sculptures miniatures de voitures à cheval d'autrefois, faites par monsieur Désiré Pelletier, valent aussi le déplacement.
Une exposition à voir absolument!

* * *

ATTENTION LES JEUNES!

Dans le prochain numéro, nous aurons tous les détails pour le «Club de lecture 2012».

Le thème de cette année:
LES MONSTRES...

BONNE LECTURE!
Louise Létourneau, responsable

babillard

EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. En 2010-2011, pas moins de 2051 personnes ont bénéficié de l'expertise de notre équipe et 95,5% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 3,2 semaines.

Nous pouvons sûrement vous aider que ce soit pour rédiger un curriculum vitae, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup et à nous contacter au 418 867-8685. Depuis 20 ans, le Club est la clé de votre succès!

L'Équipe du Club

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE À Cacouna.

Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

Madame Maria Dégarie, responsable du porte à porte de Cacouna, et ses bénévoles passeront chez vous bientôt pour la levée de fonds 2012 de la *Fondation des Maladies du Coeur*. L'an dernier, grâce aux généreux dons des gens de Cacouna, 2 403.63\$ ont été amassés. Nous comptons sur votre générosité cette année encore. Ces argents serviront à continuer la recherche sur ces maladies cardiovasculaires et les accidents cérébraux (A.V.C.).

Merci à tous!
Jacqueline Boucher,
responsable du KRTB

ANTIQUITÉS

antiquiteriviereduloup.weebly.com

1001, Route du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L 1G0
Tél.: 418 867-3208
Cell.: 418 894-8229

*** Intéressé par l'achat d'inventaires de fermeture de maison comprenant, entre autres, des objets anciens**

*** Achat d'objets divers, antiques et autres**

*** Petit commerce à louer sur le terrain, pour la saison 2012 (Peut être utilisé comme boulangerie, boutique d'arts, produits artisanaux...)**

*** Espaces disponibles pour vente de produits artisanaux (intérieur de la grange)**

Pour plus d'infos:

Rodolphe April - 894-8229

NOUVEAU EN 2012

ATELIER DE GAFOMO

Les ateliers «SAMEDIrait d'APPRENDRE» (Pour TOUS)

3 MARS 2012
de 13h00 à 16h00

«Tricoter»
(ensemble tuque/foulard pour bouteilles)

Ressource:
Christiane Plamondon
Max. 10 pers. - 15.\$
(Matériel inclus)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

AFIN DE PLANIFIER
LE MATÉRIEL REQUIS

Pour info, passez au
714B, du Patrimoine (Gafomo)
(867-3976)
www.gafomo.com

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$), CARTE D'INVITÉ(e) (20\$): Votre SUPPORT est IMPORTANT !

DEUX NATIONS UNE FÊTE: de belles avancées dans l'organisation de la première édition du « Festival Historique de Cacouna » en partenariat avec le « Rassemblement de la Route des Sauvages 2012 »

par Cédric Bernard,
pour le comité festival

Soirée
Contes et Légendes
Samedi le 3 mars 2012

**DEUX NATIONS
DEUX CONTEURS**



FRANÇOIS DEVOST



**MARCEL MASTH
ISSIAM GILL**

**VENEZ ENTENDRE LES CONTES ET LÉGENDES
DU QUÉBEC ET DES PREMIÈRES NATIONS
SAMEDI LE 3 MARS À 19H00
À LA SALLE PAROISSIALE**

PRIX D'ENTRÉE	◇◇◇◇◇	BILLETS EN VENTE
10ans et - = Gratuit		Dépanneur Kakou
11 à 17 ans = 8\$		Marché Desbiens
Adultes = 12\$		Atelier Gafomo

Le comité festival continue ses avancées pour que les 17,18 et 19 août prochains, Cacounois et visiteurs puissent participer à différentes activités puisant leur essence dans le folklore et le patrimoine local. Nous pouvons dorénavant déjà vous révéler certaines des activités prévues: *un concert de musique festive, des contes et légendes autochtones et québécois, des circuits guidés thématiques, de l'improvisation historique, un marché artisanal, un marché champêtre, une chasse au trésor patrimoniale...* et bien d'autres choses qui vous feront (re)découvrir la richesse de notre histoire de façon ludique et amusante. C'est en pensant à un public familial que nous organisons nos activités, nous espérons donc que chacun y trouvera son compte.

Soulignons également que la première édition du *Festival historique de Cacouna* se déroulera en même temps et en étroite collaboration avec le *Rassemblement de la Route des Sauvages 2012* organisé par la *Première Nation malécite de Viger*.

Ainsi, toute la communauté sera mobilisée pour animer notre village et faire vivre notre patrimoine.

Afin que cet événement soit une réussite, nous avons besoin de vous! Des bénévoles seront nécessaires lors du déroulement des activités mais nous avons aussi besoin de monde pour se joindre au comité et s'associer aux réflexions et aux avancées dans l'organisation.

Que vous soyez intéressé par l'un ou par l'autre, n'hésitez pas à nous contacter au 418 867-1781 poste 6.

Enfin, nous avons lancé une campagne de collecte de fonds au bénéfice de l'organisation du Festival historique. Le 5 février dernier a donc eu lieu une conférence sur le livre «Des forêts et des hommes» qui nous a permis de publiciser pour la première fois le festival.

Nous continuons sur cette lancée et organisons, le 3 mars prochain, une *soirée de contes et légendes autochtones et québécois* à la salle paroissiale. Venez nombreux pour manifester votre soutien au *Festival historique de Cacouna* et pour assister à cette soirée «Deux Nations, Deux conteurs»..



Bienvenue chez **ami**

**Marché Desbiens et Fils change de bannière,
il devient Marché Ami, une filiale de Metro-Richelieu.**

**En effet, un printemps de renouveau s'annonce à votre marché de quartier.
Le plus grand changement sera sans aucun doute une chute de prix significative pour vous.
De plus, de nouveaux équipements apparaîtront sous peu et seront agencés à un nouveau décor.**

**Il nous fera plaisir de vous accueillir
et de vous offrir nos nombreuses spécialités maison.**

Vos propriétaires, Karine Boutin et Luc Hallé

